

PROVINCE DE LIÈGE

Règles pour les championnats des équipes de Jeunes et Réserves 2025-2026

Pour la saison 2025-2026, il faut distinguer 2 types de compétitions :

- 1) Compétition **sans classement** pour les rencontres à 2/2, 3/3, 5/5 et 8/8 (des U6 aux U13).
- 2) Compétition **avec classement** pour les rencontres à 11 contre 11 (des U14 aux Réserves).

A. Calendrier pour les championnats sans classement

Les Benjamins (U6) joueront des Festifoots (des phases de jeu à 2 contre 2).

Le Bureau Provincial peut organiser à la demande et en collaboration avec la Commission Technique de l'ACFF, des « démos » de Festifoots.

Pour rappel, le Bureau Provincial réalisera également le calendrier des U6 et ce, pour répondre favorablement à la demande du Département Technique (uniformisation).

Les U7 disputeront des rencontres à 3 contre 3.

Pour les catégories des U7 aux U13 inclus, le championnat se déroulera en 2 phases :

- 1) Première phase de 7 rencontres (pas de rencontre le weekend du 28 septembre suite à l'Evaluation Day) au départ de séries conçues à partir du niveau de l'équipe renseigné sur le document d'inscriptions.
- 2) Une deuxième phase de 14 rencontres au départ de nouvelles inscriptions, permettant aux clubs de « revoir » le niveau des équipes.

Pour toutes les catégories de championnats sans classement, (des U6 aux U13), les matchs prévus au calendrier ne seront pas reprogrammés en cas de remises.

B. Calendrier pour les championnats avec classement

Les équipes de jeunes de notre Province sont réparties en 2 catégories : **Provinciaux et Régionaux Supérieurs**.

Les équipes Réserves sont réparties en 3 catégories : Les Réserves Provinciales du dimanche, les Réserves Provinciales du samedi et les Vétérans (vétérans).

A) Pour les catégories des U14 aux U21 inclus, le championnat se déroulera en 2 phases :

- 1) Première phase de 7 rencontres maximum au départ de séries de 8 équipes maximum (1 tour « aller » complet).
- 2) Une deuxième phase de 14 rencontres maximum.
Les séries pour cette 2^{ème} phase seront réalisées à partir du classement de la 1^{ère} phase et ce, afin de fournir à l'ensemble des équipes, un championnat avec des équipes de leur niveau. Les meilleurs de chaque série joueront pour le titre et les moins bons de chaque série joueront pour ne pas descendre de catégorie.
A noter que cette manière de faire nous permettra de supprimer, entre les 2 phases, les équipes qui ont déclaré forfait !

A noter que pour ces catégories (des U14 aux U21) tous les matchs remis de la 2^{ème} phase seront reprogrammés dans la mesure du possible et ce, de manière à obtenir un championnat complet (sauf en raison d'une situation exceptionnelle ou de conditions climatiques particulièrement défavorables) !

Si des équipes ne devaient pas avoir le même nombre de matchs ou si le championnat ne pouvait aller jusqu'au bout, une règle de 3 serait appliquée afin d'obtenir la moyenne des points acquis par match, pour chaque équipe et pour pouvoir ainsi réaliser le classement.

Attention : si la règle de 3 doit être appliquée, elle le sera pour tous les critères.

Organisation de la saison

Le championnat débutera le weekend du 31 août et se terminera le weekend du 26 avril (à nouveau sous réserve de perturbations durant la saison).

Des matchs de coupe seront insérés entre les 2 phases de manière à pouvoir refaire le calendrier de la seconde phase.

Critères pour les championnats à montées et descentes

- Le plus grand nombre de points ;
- Le plus grand nombre de victoires ;
- Match de barrage sur terrain neutre (en cas d'égalité à l'issue de ce match de barrage, l'arbitre recourt aux tirs au but (loi 10 du jeu du football) afin de connaître le vainqueur).
«S'il est nécessaire de recourir à l'épreuve des tirs au but, la procédure suivante est d'application : l'arbitre devra procéder au botté de 5 tirs au but par équipe. Si l'égalité subsiste, on continue l'épreuve, jusqu'à ce qu'une équipe prenne l'avantage sur l'autre au même nombre de tirs. »
- Si le match de barrage ne peut être joué (championnat arrêté, ...), ce sont les critères prescrits à l'article **B7.42** qui seront d'application.

Le tableau des montées et descentes sera réalisé lorsque nous connaîtrons le nombre de séries par catégorie du 2ème tour et vous sera envoyé avant la reprise de la compétition.

S'il devait y avoir des places vacantes supplémentaires, il serait tenu compte du classement général !

B) A noter qu'il y aura également deux séries de U15 et de U17 100% filles

C) Pour les catégories des Réserves, le championnat se déroulera en 1 phase de 26 rencontres maximum.

**Tout litige non évoqué dans ces règles sera traité par le Bureau Provincial de Liège.
Ce règlement a été avalisé par le COSU ACFF le 11 juin 2025.**